

PMA : et si le Sénat votait le texte ?

Article rédigé par *Public Sénat*, le 28 octobre 2019

Source [Public Sénat] Sur la PMA, le Sénat, à majorité de droite et du centre, sera partagé. Trois des quatre rapporteurs du texte sont ouverts à la PMA pour toutes, comme Gérard Larcher. Mais Bruno Retailleau, président du groupe LR, est farouchement contre. Certains pensent que la mesure pourrait passer de justesse. Une chose est sûre : ce sera serré.

Près de dix jours après l'adoption par les députés du projet de loi sur la bioéthique, qui porte la PMA pour toutes, les sénateurs de [la commission spéciale](#) constituée sur ce texte se sont réunis pour la première fois, jeudi 24 septembre. Le président en est logiquement Alain Milon, président LR de la commission des affaires sociales. Pour les rapporteurs, un petit imbroglio s'est produit. Ils ne seront pas trois mais quatre rapporteurs, a appris publicsénat.fr : la sénatrice LR du Morbihan, Muriel Jourda, la sénatrice rattachée LR de Charente-Maritime, Corinne Imbert, le sénateur UDI Olivier Henno et, en invité de dernière minute, le sénateur apparenté PS, Bernard Jomier.

Constatant l'absence de représentant de la gauche chez les rapporteurs, les sénateurs socialistes ont décidé jeudi matin de mettre un petit coup de pression. Après une suspension de la réunion, un accord est trouvé avec la droite. « Quand on est trois, on peut être quatre » lâche un LR... Dans la foulée, le sénateur LREM Michel Amiel, opposé à la PMA, se déclare candidat. Un vote a lieu. Bernard Jomier est nommé. « Il y a eu un accord utile et intelligent qui a permis d'avoir un quatrième rapporteur. Marie-Pierre de La Gontrie est montée au front. Moi-même, j'ai fait savoir ce que j'en pensais et j'ai marqué mon mécontentement », explique le président du groupe PS, Patrick Kanner, non-membre de la commission. « Il n'est pas normal que le second groupe du Sénat n'ait pas de place. Nous l'avons obtenu en poussant un peu les murs... » ajoute le sénateur PS du Nord.

Conséquence : trois des quatre rapporteurs sont pour la PMA. Corinne Imbert est « favorable », « je ne me suis pas opposée à l'avis positif du Comité consultatif national d'éthique, où je représente le Sénat », explique-t-elle à publicsénat.fr. Olivier Henno se « range plutôt du côté de ceux qui sont favorables à la PMA » et Bernard Jomier est pour. Muriel Jourda n'y est pas favorable.

Retrouvez l'intégralité de l'article [en cliquant ici](#)